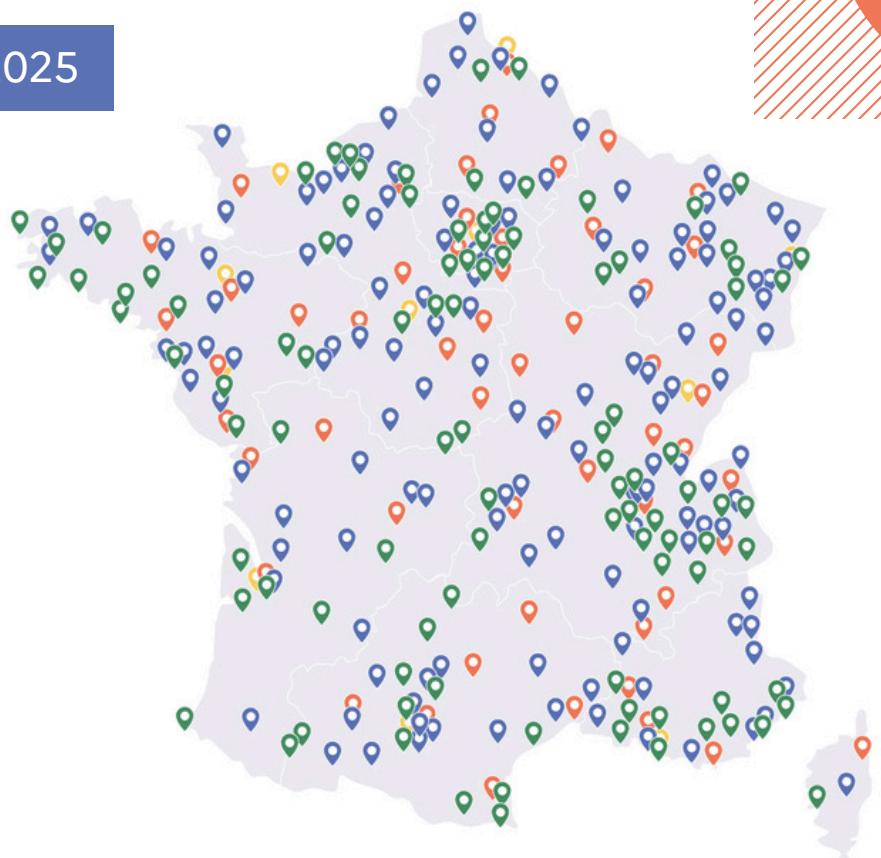


DOSSIER
DE PRESSE

16 MAI 2025



GUADELOUPE



MARTINIQUE



GUYANE



LA RÉUNION



MAYOTTE

Deux années d'implication du Cerema au plus près des collectivités

1 000 collectivités adhérentes au Cerema pour adapter
ensemble les territoires au changement climatique

AVANT-PROPOS



“Partout en France, les collectivités et leurs élus œuvrent pour améliorer le quotidien de nos concitoyens : nouvelles solutions de mobilités, amélioration des espaces publics, réhabilitation des locaux scolaires, anticipation des risques, etc. Le Cerema, leur apporte des références techniques et une expertise mutualisée. C'est un modèle de service inédit, accessible par tous les territoires et rendu par un établissement public de l'Etat à gouvernance partagée avec les collectivités. Ce modèle qui fête aujourd’hui son deuxième anniversaire a fait la preuve de son efficacité qui démontre que quand l'État et les collectivités se mettent autour de la table pour travailler concrètement à des solutions, ça marche !”

FRANÇOIS REBSAMEN

Ministre de l'Aménagement, du territoire et de la Décentralisation



“L'adaptation des territoires aux effets du dérèglement climatique est une priorité incontournable, c'est pourquoi j'ai présenté fin mars le Plan national d'adaptation au changement climatique. Les collectivités l'ont bien compris et agissent d'ores et déjà pour anticiper ses conséquences, protéger leurs habitants et repenser l'aménagement de leurs territoires. Pour réussir cette transformation, elles ont besoin d'un accompagnement technique. C'est tout le sens du Cerema qui est en capacité d'apporter, sur tous les champs de l'aménagement et de la prévention des risques, une expertise pour faire évoluer les pratiques et inventer, avec les collectivités, des solutions pragmatiques anticipant le climat de demain. Ensemble, nous posons les bases d'une ingénierie des territoires, plus résiliente et tournée vers l'avenir.”

AGNÈS PANNIER-RUNACHER

Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

SOMMAIRE

page **04**

INTRODUCTION

page **06**

UNE EXPERTISE PUBLIQUE AU PLUS
PRÈS DES BESOINS DES TERRITOIRES

page **10**

UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS
CONCERTÉ AVEC LES COLLECTIVITÉS
POUR UNE ACTION TERRITORIALE
RENFORCÉE

page **11**

BILAN DE DEUX ANS
D'ACCOMPAGNEMENT ET
D'ANIMATION DES COLLECTIVITÉS
ADHÉRENTES

page **14**

8 EXEMPLES D'UNE EXPERTISE
CONCRÈTE DÉPLOYÉE POUR LES
COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES



Le 16 mai, l'ouverture de la gouvernance du Cerema aux collectivités territoriales a eu deux ans. Deux ans de partenariats pour penser un aménagement des territoires qui réponde aux besoins renouvelés des habitants tout en anticipant les effets du climat de demain. Deux ans d'implication forte de représentants de collectivités au sein de la gouvernance du Cerema pour que l'activité des 2 500 agents sur le terrain répondent directement aux enjeux des territoires.

Ce partenariat étroit avec les collectivités, leurs élus et services techniques franchit également une étape symbolique avec désormais 1 000 collectivités adhérentes. Le Cerema est en particulier fier d'accueillir sa 1000^e collectivité adhérente, le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées. Ces adhésions témoignent de la confiance grandissante des collectivités locales envers l'expertise et l'accompagnement du Cerema pour répondre aux défis de l'adaptation au changement climatique et de l'aménagement durable de tous les territoires.

Le bilan de deux ans d'ouverture aux collectivités territoriales confirme le rôle central du Cerema dans l'appui à toutes les collectivités – Régions, Conseils départementaux, EPCI, communes – et tout l'intérêt de son modèle innovant de gouvernance partagée entre l'État et les collectivités pour répondre aux besoins spécifiques des territoires et innover ensemble pour l'avenir.

Des grandes Métropoles aux Communes rurales, en passant par les Régions et les Départements, toutes les échelles territoriales trouvent dans le Cerema une expertise stratégique pour concevoir et mettre en œuvre leurs projets.

1 000

collectivités territoriales d'Hexagone et d'Outre-mer
adhérentes au Cerema en mai 2025 dont :

16
régions

87
départements

467
communes

430
EPCI



“C'est une vraie satisfaction de voir que ce modèle de gouvernance unique partagée entre l'État et les collectivités est plébiscité. C'était un pari. C'est un pari gagné et qui doit faire référence : quand l'État et les collectivités se mettent autour de la table pour travailler concrètement à des solutions, ça marche. Nous sommes ravis d'accueillir notre 1 000^e collectivité adhérente. Une reconnaissance forte de la valeur ajoutée de notre expertise. Nous allons poursuivre et renforcer notre accompagnement auprès des collectivités pour accélérer la transformation de l'aménagement des territoires.”

PASCAL BERTEAUD
Directeur général du Cerema



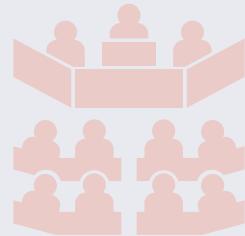
UNE EXPERTISE PUBLIQUE AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES TERRITOIRES

Il y a deux ans, le 16 mai 2023, le Cerema faisait évoluer sa gouvernance pour devenir l'expert public de l'adaptation au changement climatique au service de l'État ET des collectivités territoriales.

Cette évolution souhaitée par le législateur au travers de la loi dite « 3DS » (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification), s'est traduite par une implication forte des collectivités dans le pilotage de l'établissement grâce à une représentation en majorité qualifiée au sein du Conseil d'administration et une implication également au sein du Conseil stratégique de l'établissement.

Dans cette logique, le Cerema a également renforcé son ancrage territorial par la création de deux directions pour la région Occitanie ainsi que pour l'Outre-mer.

20 sièges du conseil d'administration sur 35
sont attribués à des représentants de collectivités



20 sièges du conseil stratégique sur 34
sont attribués à des représentants de collectivités

2 élus locaux à la tête des instances du Cerema

*Marie-Claude Jarrot, présidente du Conseil d'administration, est maire de Montceau-les-Mines.
Bruno Faure, président du Conseil stratégique, est président du Conseil départemental du Cantal.*



Les collectivités territoriales au Conseil d'administration du Cerema



MARIE-CLAUDE JARROT

Présidente du Conseil d'administration

“Cette étape des 1 000 collectivités illustre à la fois le besoin et la confiance que nous, élus, avons dans le Cerema. Dans nos collectivités, sur le terrain, il est nécessaire de disposer d'un appui technique solide pour concrétiser nos projets. Le Cerema joue un rôle clé dans cette dynamique par sa capacité à disposer d'une expertise unique en aménagement et transport mariée à une capacité d'intégrer les enjeux du défi climatique.”



Max Mondon
Vice-président



Laurent Trogrlic
Premier
vice-président
délégué



Sébastien Gouttebel
Vice-président
délégué
à la ruralité

Élus représentant les collectivités territoriales et leurs groupements

Représentant des régions

Michel Neugnot,
1er vice-président du conseil régional Bourgogne-Franche-Comté

Représentant des départements

Jean-Philippe Maurer,
président du conseil
vice-président de la collectivité européenne d'Alsace
Freddy Hervochon,
vice-président du conseil départemental de la Loire-Atlantique

Représentant des groupements de collectivités territoriales

Luc Bouard,
président de La Roche-sur-Yon Agglomération
Christophe Bouillon,
président de la communauté de communes Caux
Austreberthe
Karine Gloanec-Maurin,
présidente de la communauté de communes des Collines
du Perche
Michel Heinrich,
président de la communauté d'agglomération d'Épinal
Céline Olivier,
vice-présidente de Lorient Agglomération
Hélène Sandragné,
présidente de l'Agence technique départementale de l'Aude
Gérard Seimbille,
présidente de l'Entente Oise-Aisne
Laurent Trogrlic,
président de la communauté de communes du Bassin de Pompey

Représentant des groupements de collectivités

Ericka Bareigts,
maire de Saint-Denis
Xavier Bonnefont,
maire d'Angoulême
Françoise Bruneteaux,
adjointe au maire de Cannes
Luc Carvounas,
maire d'Alfortville
Hugo Cavagnac,
maire de Fronton
Stéphanie Guiraud-Chaumeil,
maire d'Albi
Sébastien Gouttebel,
maire de Murol
Marie-Claude Jarrot,
maire de Montceau-les-Mines
Thierry Repentin,
maire de Chambéry

[En savoir plus](#)



Les collectivités territoriales au Conseil stratégique du Cerema



BRUNO FAURE
Président du Conseil stratégique

“La stratégie du Cerema repose sur une ambition : permettre aux populations de s’adapter en respectant les équilibres et la diversité des territoires. Riche de ses chercheurs, de ses experts et ingénieurs, le Cerema accompagne les territoires pour analyser et identifier les solutions.”



Florence Presson
Vice-présidente déléguée

Élus représentant les collectivités territoriales et leurs groupements

Représentant des régions

Guillaume Riou,
vice-président du conseil régional Nouvelle-Aquitaine

Représentant des départements

Bruno Faure,
président du conseil départemental du Cantal
François Durovray,
président du conseil départemental de l'Essonne

Représentant des groupements de collectivités territoriales

Marie-Claude Barnay,
présidente du Grand Autunois Morvan
Stéphane Baudu,
vice-président de Blois Aggropolis
Nicolas Fricoteaux,
président de l'Agence départementale d'ingénierie pour les collectivités de l'Aisne
Dominique Goutte,
vice-président de Caen la Mer communauté urbaine
Pierre Leroy,
président du PETR Briançonnais, Écrins, Guillestrois, Queyras
Carine Ménage,
vice-présidente de la communauté de communes du Pays Fléchois
Rosan Rauzduel,
conseiller communautaire de la communauté d'agglomération Cap Excellence
Christian Soubie,
président de la communauté de communes Les Coteaux Bordelais

Représentant des groupements des communes

Christine Blanchet,
maire de Loireauxence
Christian Dautel,
maire de Pont-Aven
Sophie Dupressoir,
conseillère municipale déléguée de Strasbourg
Sylvain Godinot,
adjoint au maire de Lyon
Bénédicte Guillotte,
conseillère municipale de La Haye
Thierry Lavit,
maire de Lourdes
Erick Mascaro,
adjoint au maire de Toulon
Olivier Peverelli,
maire du Teil
Florence Presson,
adjointe au maire de Sceaux

[En savoir plus](#)



Retour sur 10 ans de transformation du Cerema au service des territoires

Création du Cerema,
issu de la fusion de 11
services de l'Etat

Vote de la loi 3DS

Nouveau projet stratégique
qui renforce l'orientation
d'ouverture aux collectivités

2014

2022

2024

2021

2023

2025

Nouveau projet stratégique
qui acte l'ambition d'ouvrir
l'établissement aux collectivités
&
signature du premier contrat
d'objectifs et de performances
avec l'État
&
création de la direction
territoriale Occitanie

Une nouvelle gouvernance
partagée État-collectivités
pour le Cerema
&
création de la direction
territoriale Outre-mer

1 000 collectivités
adhérentes au Cerema

LA PAROLE À...

Ericka Batreigts
Maire de Saint-Denis de La Réunion



« En tant que maire de Saint-Denis et présidente de l'Agence Régionale de Biodiversité de l'île de la Réunion, je suis quotidiennement confrontée aux défis majeurs que représentent le changement climatique, l'érosion de la biodiversité et la nécessité d'engager des transitions écologiques justes et efficaces. Ces enjeux cruciaux, exacerbés dans les territoires ultramarins comme le mien, exigent des réponses concrètes et rapides. **L'expertise d'un organisme comme le Cerema est alors précieuse. Son approche scientifique, pluridisciplinaire et ancrée dans les réalités du terrain permet aux collectivités, grandes ou petites, d'accéder à des analyses pointues et à des solutions adaptées à leurs contextes spécifiques.**

Le Cerema, par ses travaux de recherche et d'innovation nous accompagne dans la mise en œuvre de politiques publiques ambitieuses et nous permet de construire des territoires plus résilients et durables. J'y vois un partenaire essentiel pour réussir les transitions écologiques et préserver notre précieux patrimoine naturel, notamment la biodiversité exceptionnelle des Outre-mer. »



UN PROGRAMME D'ACTIVITÉ CONCERTÉ AVEC LES COLLECTIVITÉS POUR UNE ACTION TERRITORIALE RENFORCÉE

Les collectivités adhérentes au Cerema participent à la co-construction du programme annuel d'activité de l'établissement via :

- des concertations annuelles dans chaque région pour bâtir le programme par le biais des Comités d'orientation régionaux,
- son examen en Conseil stratégique et son adoption en Conseil d'administration.

Un dispositif qui garantit à la fois la prise en compte des inflexions souhaitées localement et au niveau national par les collectivités et à la fois une lisibilité des priorités d'actions du Cerema.

Cet exercice annuel permet également d'articuler l'action du Cerema avec l'ingénierie locale (en particulier les Agences techniques départementales mais également avec les agences d'urbanisme ou encore les bureaux d'étude privés) et avec l'activité de l'ensemble des opérateurs de l'État (Agence nationale de la cohésion des territoires et ADEME notamment).

19 comités d'orientation régionaux organisés en 2024 dans l'Hexagone et en Outre-mer

LA PAROLE À...

Hélène Sandagné

Présidente de l'Agence technique départementale de l'Aude
Présidente du Conseil départemental de l'Aude



« Pour mieux coller à nos besoins nous avons choisi d'intégrer les structures dont le Cerema nous ouvre les portes : comité régional d'orientation (COR), comité stratégique et conseil d'administration. Les agences d'ingénierie départementales et les Départements ont décidé de prendre toute leur place dans les conseils de gouvernance du Cerema pour que l'on construise ensemble les réponses de demain aux besoins des territoires ruraux notamment. »

BILAN DE DEUX ANS D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ANIMATION DES COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES

L'ouverture du Cerema aux collectivités s'est traduite par une simplification contractuelle pour accéder à l'expertise de l'établissement : le marché en quasi-régie ; un type de contrat prévu par le code de la commande publique qui permet une mobilisation du Cerema par simple voie conventionnelle.

2818

missions réalisées de mai
2023 à décembre 2024

439

collectivités adhérentes
bénéficiaires

Un volume de prestations auprès
des collectivités en hausse de

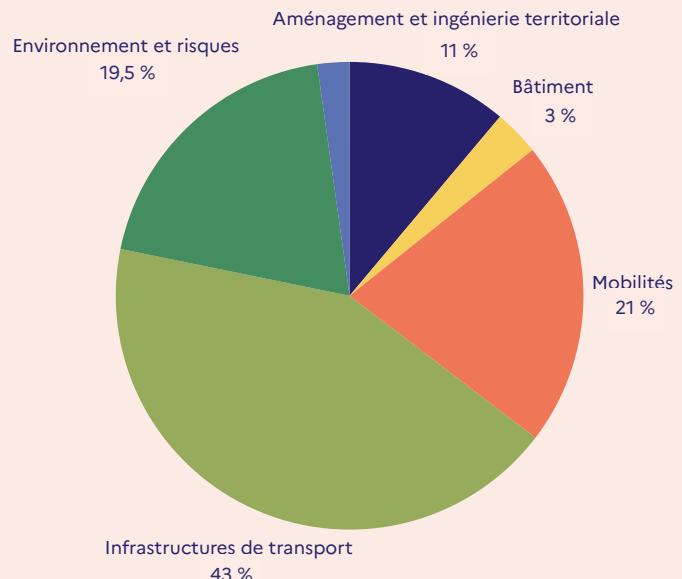
50 %

en 2024 comparé à 2022

FOCUS SUR 2024

2024 constitue la première année pleine et entière d'activité du Cerema pour le compte de ses collectivités adhérentes. Le Cerema a su répondre aux besoins suivants :

- **43 % : le domaine des infrastructures de transport**, majoritairement auprès des départements dans le cadre de leurs missions d'opérateurs routiers départementaux ;
- **21 % : le domaine des mobilités**, avec une demande croissante pour l'accompagnement des nouvelles mobilités, notamment le développement des cheminements piétons, des pistes cyclables et des lignes de covoiturage ;
- **19,5 % : le domaine de l'environnement et des risques**, avec une augmentation des sollicitations sur la gestion de l'eau et la prévention des inondations ;
- **11 % : le domaine aménagement et ingénierie territoriale** en particulier en matière de stratégie d'adaptation au changement climatique et de maîtrise du foncier.



*Répartition par domaine des missions en 2024
(en volume de prestation)*

Vers une culture commune de l'ingénierie locale : deux ans d'animation au plus près des territoires



Un objectif : zéro territoire isolé en matière d'expertise et d'ingénierie technique

169 référents Cerema, contacts déployés sur le terrain, partout dans l'Hexagone et les Outre-mer, auprès des collectivités adhérentes

Les conférences techniques territoriales : une animation sur le terrain pour inventer avec les collectivités l'ingénierie de demain

Les conférences Techniques Territoriales (CTT) organisées par le Cerema sont des rencontres réunissant les acteurs publics locaux (collectivités, services de l'État, etc.) autour de thématiques techniques liées à l'aménagement du territoire, aux mobilités, à l'environnement ou encore à la gestion des infrastructures ou les risques naturels. Elles permettent de partager des retours d'expérience, de diffuser les bonnes pratiques et de présenter les innovations et les outils développés par le Cerema. Ces conférences favorisent ainsi la montée en compétence des techniciens et élus des territoires et renforcent le dialogue entre les différents acteurs publics de l'aménagement et des transports.

99 conférences techniques territoriales organisées en 2024

Des webinaires « Club Adhérents » réservés aux collectivités adhérentes tout au long de l'année

Le Cerema propose à ses adhérents des rendez-vous mensuels en format court (1h) afin d'aborder des sujets à enjeux pour les collectivités. L'objectif : vulgariser un sujet technique et faire témoigner une collectivité adhérente sur une thématique répondant aux attentes des participants : le Cerema donne des clés de compréhension sur le sujet, des solutions concrètes aux problématiques et des retours d'expériences. Ce temps privilégié avec les participants favorise l'échange et laisse place aux questionnements des collectivités.

12 webinaires Club Adhérents organisés en 2024



Des formations dédiées aux élus

Le Cerema a développé une offre de formation spécialement conçue pour les élus pour répondre à leurs besoins spécifiques, au plus près de leurs préoccupations dans leurs territoires.

Des formations notamment pensées avec d'autres opérateurs comme par exemple, le Muséum National d'Histoire Naturelle pour aborder les enjeux de la biodiversité.

[En savoir plus](#)





Expertises.Territoires, un commun numérique collaboratif



À l'origine d'Expertises.Territoires, le constat partagé du fort isolement des collectivités territoriales dans leurs projets de transition écologique et d'adaptation au changement climatique et leurs besoins de pouvoir partager questions et initiatives avec des pairs, même éloignés géographiquement ainsi qu'avec des experts publics et privés connectés ensemble pour répondre à toutes les facettes d'un projet.

Expertises.Territoires est un service opérationnel disponible immédiatement permettant de poser une question ou de traiter un sujet dans une des communautés thématiques, territoriales ou de réseau. Il offre la possibilité aux collectivités territoriales à la fois de pouvoir partager des expériences, de poser des questions et de co-construire les solutions dans les territoires, grâce à la coopération entre experts et partenaires réunis sur la plateforme.

[En savoir plus](#) 

EN CHIFFRES...

Plus de 30 000 membres dont la moitié est composée de représentants de collectivités territoriales de l'Hexagone et de l'Outre-mer :

- **50 % des collectivités adhérentes utilisatrices (8 000 comptes de collectivités adhérentes, élus et techniciens),**
- 14 conseils régionaux,
- 102 conseils départementaux et agences techniques départementales,
- 39 métropoles,
- plus de 1 100 communes, 1 041 EPCI et pays,
- 321 entreprises,
- 122 associations.

8 exemples d'une expertise concrète déployée pour les collectivités adhérentes



- Diagnostic des vulnérabilités au changement climatique du département du Lot
- Auscultation et stratégie d'entretien du réseau routier du Pays de Conches
- Végétaliser les espaces urbains avec l'outil Sésame : quelles essences et où planter à Saint-Georges-de-Reneins ?
- Vers une stratégie de mobilité durable en territoire peu dense pour la communauté de communes des Sources de l'Orne
- Diagnostic de vulnérabilité et d'exposition aux îlots de chaleur urbains (ICU) - Territoire du Grand Reims
- Favoriser la marchabilité de six sites en Seine-Saint-Denis
- Accompagner Corte dans la gestion des conséquences des intempéries ayant emporté un pont routier
- Accessibilité de l'espace public : un partenariat avec la Métropole de Lyon pour améliorer le confort des revêtements



Diagnostic des vulnérabilités au changement climatique du département du Lot

Le conseil départemental du Lot s'est appuyé sur le Cerema pour réaliser une étude visant à diagnostiquer les vulnérabilités de son territoire, pour faire face aux aléas climatiques. Cette démarche porte la volonté de comprendre et d'anticiper l'impact du changement climatique sur le territoire et ses habitants, en favorisant une approche globale et participative.

Le Cerema a mené cette étude en plusieurs volets : identification des enjeux territoriaux et des impacts du changement climatique, analyse des données climatiques actuelles et futures et participation des acteurs locaux. Cette approche systémique a impliqué la collecte et l'analyse de diverses données des entretiens avec les acteurs clés, et la formalisation d'un diagnostic croisant données et sensibilités spécifiques du territoire.

Grâce à cette démarche, le conseil départemental du Lot bénéficie d'un diagnostic précis des impacts potentiels du changement climatique, enrichi par la contribution des acteurs locaux. Ce travail collaboration vise à orienter la construction d'une stratégie d'adaptation, tout en renforçant la cohésion et la mobilisation des acteurs du territoire face aux défis climatiques à venir.

« Le travail avec le Cerema nous a apporté de nouvelles compétences. Une force de frappe considérable a été mobilisée pendant ces quelques mois. C'est une base de référence sérieuse. Certains enjeux identifiés nous poussent à aller plus loin tant par rapport aux questionnements que dans l'action. »

Isabelle Sahagun, chargée de mission à la direction générale des services du Département du Lot.

[En savoir plus](#)

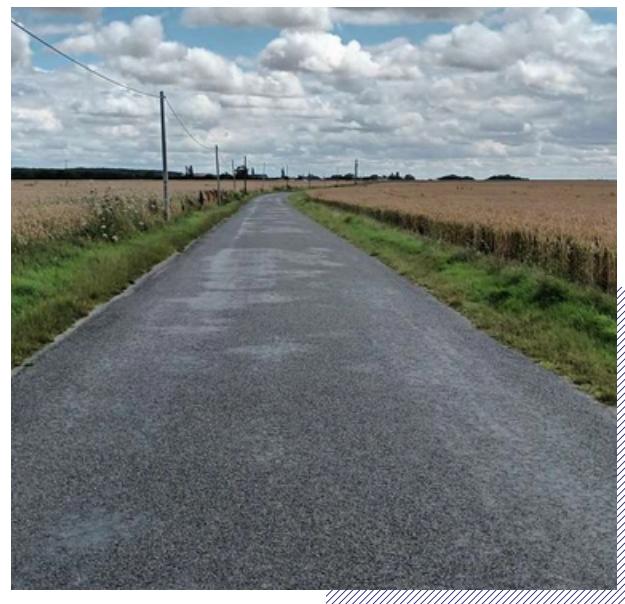
Auscultation et stratégie d'entretien du réseau routier du Pays de Conches

Dans le cadre de la gestion des 436 km son réseau routier, la communauté de communes Pays de Conches (Eure) souhaitait avoir une vision complète de l'état de son patrimoine et disposer d'un outil pour prioriser les travaux d'entretien et réfection à venir.

Le Cerema a développé des outils et méthodologies pour l'auscultation des réseaux routiers à différentes échelles et a proposé des orientations pour une stratégie d'entretien sur le long terme.

Le Cerema a construit un outil cartographique pour étudier chaque section de route afin d'établir un relevé de dégradation simplifié. Ces informations permettent à la collectivité de disposer d'un état des lieux et d'une vision des travaux à réaliser sur l'ensemble de son réseau, avec une priorité d'interventions pour maintenir le réseau en état. Les coûts moyens des différents types de travaux ont été évalués, pour une remise en bon état de l'ensemble du réseau.

[En savoir plus](#)



Végétaliser les espaces urbains avec l'outil Sésame : quelles essences et où planter à Saint-Georges-de-Reneins ?

La commune de Saint-Georges-de-Reneins (Rhône) est caractérisée par de forts enjeux de biodiversité et affiche une certaine ambition en termes de nature en ville. Cela l'a conduit à dédier des moyens conséquents aux plantations d'arbres.

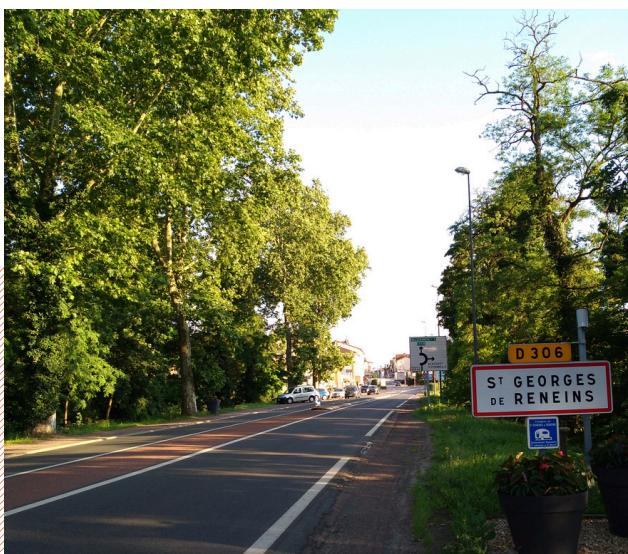
Afin de planter intelligemment, la collectivité a sollicité le Cerema qui lui a proposé une déclinaison de l'outil Sésame et une méthodologie adaptée au contexte d'une petite ville située en milieu rural.

Le Cerema a ainsi réalisé un travail de sélection des espèces d'arbres adaptées ainsi qu'une cartographie locale des sites à végétaliser en priorité, dans le but d'orienter la collectivité pour maximiser l'impact positif des plantations sur le cadre de vie local.

« La démarche que le Cerema a conduite, dans le cadre de la volonté communale de redonner une place forte de l'arbre en ville, s'est concrétisée par une adaptation de l'outil SESAME. Au-delà de ses performances attendues quant à la qualité des services écosystémiques qui seront rendus aux habitants, nous espérons que cette démarche prolongée par des actions concrètes permettra de sensibiliser davantage les enfants, la population. »

Patrick Baghdassarian, maire de Saint-Georges-de-Reneins

[En savoir plus](#) 



Vers une stratégie de mobilité durable en territoire peu dense pour la communauté de communes des Sources de l'Orne

Le territoire rural de la communauté de communes des Sources de l'Orne (CCSO) est confronté à des enjeux importants en matière de mobilité durable.

Avec un territoire fortement dépendant de la voiture individuelle, la collectivité a fait appel au Cerema afin d'identifier les enjeux de mobilité grâce à un diagnostic et de développer des alternatives, tout en renforçant l'accessibilité de ses pôles de services. L'objectif est de promouvoir les mobilités douces, le covoiturage et l'intermodalité, tout en rationalisant l'usage de la voiture pour les déplacements du quotidien (travail, école, achats). Cette démarche vise à accroître l'attractivité du territoire tout en répondant aux défis sociaux, économiques et environnementaux.

La mission confiée au Cerema s'est déclinée en trois étapes : un diagnostic détaillé des pratiques de mobilité et des besoins, la conception de trois scénarios adaptés au contexte local, puis l'élaboration d'un plan d'actions opérationnel, structuré autour de quatre axes stratégiques :

- Communiquer sur l'offre de transport,
- Renforcer la pratique des modes actifs,
- Développer la pratique de la voiture partagée
- Encourager l'utilisation des transports collectifs et l'intermodalité

[En savoir plus](#) 

Diagnostic de vulnérabilité et d'exposition aux îlots de chaleur urbains (ICU) - Territoire du Grand Reims

Dans le cadre de sa stratégie bas carbone et d'adaptation, le Grand Reims (Marne) prévoit, parmi ses 80 actions, l'élaboration d'un diagnostic de vulnérabilité et d'exposition du territoire aux îlots de chaleur urbains (ICU) et la mise en place de solutions d'atténuation localisées.

La collectivité a fait appel au Cerema pour réaliser une étude sur l'exposition du territoire aux fortes chaleurs, accentuée par l'effet d'îlot de chaleur urbain, dû à l'urbanisation. Il a également fourni un diagnostic et des préconisations pour l'aménagement des territoires concernés.

L'approche par zones climatiques locales (LCZ) a constitué un apport majeur dans l'analyse et la lutte contre les ICU à l'échelle du Grand Reims. Pour cartographier les LCZ, le pôle satellitaire du Cerema a développé une méthode originale, basée sur des images satellite à très haute résolution spatiale et des bases de données ouvertes.

[En savoir plus](#) 



Favoriser la marchabilité de six sites en Seine-Saint-Denis

Alors que la marche est le premier mode de déplacement en Île-de-France, le conseil départemental de Seine-Saint-Denis a souhaité lancer une démarche d'amélioration de la marchabilité de plusieurs sites du département, afin de montrer l'étendue des possibles pour favoriser les piétons dans l'espace public.

Le Cerema a réalisé un état des lieux de la marche dans six sites pilotes identifiés par le conseil départemental et a formulé des préconisations pour rendre l'espace public plus accueillant pour les piétons, afin de les inciter à marcher. Les leviers d'action portent autant sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite que sur l'apaisement de l'espace public, le rééquilibrage de l'espace disponible en faveur des piétons, le confort d'usage grâce par exemple à l'installation d'ombrage, ou l'esthétique de l'espace public.

« La grille d'évaluation de la "marchabilité" » réalisée par le Cerema, ainsi que les autres outils de mesure de cohérence et d'accessibilité, nous ont permis de nous appuyer sur une méthodologie déjà éprouvée et offert une cohérence d'ensemble pour les sites que nous avions choisis d'étudier. »

Philippe Arnould, responsable d'études espaces publics Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

[En savoir plus](#) 



Accompagner Corte dans la gestion des conséquences des intempéries ayant emporté un pont routier

Début novembre 2023, la ville de Corte, en Haute-Corse, a subi de fortes intempéries. La crue torrentielle du fleuve Tavignano a emporté le tablier du pont de Baliri qui permet de franchir le fleuve à l'ouest de la ville. Ce pont, d'environ 20 m de long, était le seul accès routier pour une vingtaine d'habitations.

Le Cerema a alors apporté son expertise et son assistance immédiate à la ville pour déterminer la meilleure solution technique de mise en œuvre d'un pont provisoire.

Le Cerema, dont le Centre national des ponts de secours (CNPS), a réalisé les études et mis au point un marché de travaux, permettant de construire des appuis en béton armé et de mettre en place un tablier métallique, dans un site contraint à plusieurs points de vue : accès difficile, présence d'amiante dans les remblais du pont existant, zone de baignade à préserver, etc.

« Nous avons fait appel au Cerema pour de futures infrastructures de la commune comme le projet de voie douce qui doit relier les campus Grimaldi et Mariani. C'est une référence dans l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport. »

Xavier Poli, maire de Corte

Accessibilité de l'espace public : un partenariat avec la Métropole de Lyon pour améliorer le confort des revêtements

Le confort des revêtements dans les espaces publics des villes est un facteur essentiel pour garantir l'accessibilité de la voirie à tous les usagers, qu'ils se déplacent à pied, en fauteuil roulant, avec un déambulateur ou une poussette. La Métropole de Lyon et le Cerema ont noué un partenariat pour élaborer une méthode d'évaluation du confort de ces revêtements, particulièrement pour les personnes présentant un handicap moteur ou visuel.

Considéré comme acteur incontournable de la connaissance des espaces publics, l'usager a été placé au cœur du projet pour une démarche participative complète. L'étude combine ainsi les retours d'usagers et des mesures quantitatives réalisées à l'aide d'un fauteuil roulant instrumenté par le Cerema, capable de mesurer les vibrations et défauts de surface.

Le projet vise à créer un indice de confort global (ICG) combinant plusieurs paramètres mesurés pour évaluer objectivement le confort des itinéraires piétons, facilitant ainsi l'aménagement accessible et adapté aux besoins des personnes à mobilité réduite.

[En savoir plus](#) 



Le Cerema est l'établissement d'expertise de l'État et des collectivités pour adapter les territoires face au défi climatique. Il est l'unique établissement national dont la gouvernance est à pilotage partagé entre l'État et les collectivités territoriales, avec 1 000 collectivités adhérentes. Il est présent dans l'Hexagone et dans les Outre-mer grâce à ses 27 implantations et ses 2 500 agents.

Détenteur d'une expertise nationale mutualisée, le Cerema accompagne l'État et les collectivités territoriales par l'élaboration coopérative, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques et projets d'aménagement et de transport.

Doté d'un fort potentiel d'innovation et de recherche, le Cerema agit dans six domaines d'activités : Aménagement & ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral.

Le Cerema est un établissement public relevant du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation et du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche.

CONTACT

presse@cerema.fr

 @cerema

 @cerema3139

www.cerema.fr

